

Coronavirus : un salarié sur quatre en chômage partiel en France

Article rédigé par *LCI*, le 09 avril 2020

Source [LCI] Le recours à l'activité partielle concerne désormais 5,8 millions de salariés dans le privé, soit un salarié sur quatre, a annoncé la ministre du Travail mardi 7 avril. La note s'annonce salée pour l'Etat qui a décidé, au vu des circonstances inédites, de prendre en charge l'intégralité du coût du dispositif.

Ce nouveau record pourrait coûter près de 20 milliards d'euros en trois mois. Le recours au chômage partiel a été demandé pour 5,8 millions de salariés, soit un sur quatre dans le privé, a annoncé ce mardi Muriel Pénicaud, lors d'une audition en visioconférence au Sénat. "On est le seul pays à être à ce niveau de chômage partiel", a-t-elle expliqué.

Lors du précédent pointage tout début avril, le recours à [l'activité partielle](#), nom officiel du dispositif, avait été demandé par 337.000 entreprises pour 3,6 millions de salariés. Au 6 avril, le chômage partiel a été demandé par 544.000 entreprises et concernait "5,8 millions de salariés pour un total de 2,4 milliards d'heures chômées demandées. En moyenne, c'est 12 semaines à 35 heures hebdomadaires qui ont été demandées", a détaillé la ministre, faisant remarquer que "à peu près la moitié de l'économie est à l'arrêt".

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)